



**2012-101**                    **PROGRAMME DE RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL DU RÉSEAU D'AQUEDUC – ROCHE  
LTÉE.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement que la municipalité de Les Méchins accepte l'offre de service professionnel de Roches Ltée au montant de 8 600,00\$ plus taxes pour le programme de rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc (offre en date du 23 avril 2012).

Que la directrice-générale est autorisée à prendre la dépense à même le surplus accumulé.

**2012-102**                    **HALTE ROUTIÈRE – AUTORISATION AUX ARTISANES LES MÉCHINS  
POUR INSTALLATION D'UN BÂTIMENT.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu unanimement que la municipalité de Les Méchins autorise Les Artisanes Les Méchins à faire l'installation d'un bâtiment (kiosque d'artisanat) sur le terrain de la halte routière.

Que la municipalité de Les Méchins signera une entente avec Les Artisanes Les Méchins pour les modalités et que Mme Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière ainsi que M. Jean-Sébastien Barriault sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour ladite entente.

**2012-103**                    **CLUB 50 ANS ET PLUS DE LES MÉCHINS – APPUI POUR DEMANDE D'AIDE  
FINANCIÈRE.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu unanimement que la municipalité de Les Méchins appuie le Club 50 ans et plus de Les Méchins pour la demande d'aide financière au CLD de Matane dans le cadre du Pacte Rural.

**2012-104**                    **F.Q.M. – DEMANDE D'ADOPTION DU PROJET DE LOI NO. 14 : LOI SUR LA MISE EN  
VALEUR DES RESSOURCES MINÉRALES DANS LE RESPECT DES PRINCIPES DU  
DÉVELOPPEMENT DURABLE.**

**CONSIDÉRANT** que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;

**CONSIDÉRANT** que les préoccupations les plus souvent soulevées par les municipalités au cours des dernières années portent sur la prépondérance des activités minières sur les autres usages du territoire et sur l'absence de redevances au niveau local;

**CONSIDÉRANT** que la Fédération Québécoise des Municipalités a présenté son mémoire à la commission parlementaire de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles le 23 août dernier;

**CONSIDÉRANT** que le ministre a répondu à certaines demandes formulées par la Fédération Québécoise des Municipalités sans pour autant abolir la présence du développement minier sur l'aménagement du territoire;

**CONSIDÉRANT** que le projet de loi n° 14 visant à modifier la Loi sur les mines propose de nouveaux pouvoirs aux municipalités dans les périmètres urbains, les secteurs résidentiels incompatibles avec le développement minier et ceux à vocation récréotouristique ou de villégiature;

**CONSIDÉRANT** que, lors de la séance du conseil d'administration le 4 avril dernier, les administrateurs ont décidé de mobiliser les membres de la Fédération Québécoise des Municipalités sur l'adoption du projet de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable;



**2012-107**

**JOURNÉE DE LA RÉSISTANCE – 24 MAI 2012.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu unanimement :

Que le conseil municipal de Les Méchins autorise une dépense jusqu'à concurrence de \$ 500,00 pour l'organisation de la journée de la résistance à Les Méchins le 24 mai 2012.

**2012-108**

**MODIFICATIONS RÔLE DE PERCEPTION.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement que le rôle de perception soit modifié comme suit :

- Paradis Denise Savard (4326-23-1895)  
Enlever fosses septiques 2012 : (209,55\$)  
Considéré comme chalet. À Faire à tous les 4 ans.

La demande suivante a été refusée :

- Jocelyne Des Rosiers, Viateur De Champlain (3726-95-0411)  
Ils demandaient d'enlever taxe vidange chalet de 2012.

**2012-109**

**DÉSIGNATION DES PERSONNES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DES RÈGLEMENTS NUMÉRO 240-2010 ET 241-2010 RELATIFS À LA VIDANGE DES BOUES DE FOSSES SEPTIQUES DES RÉSIDENCES ISOLÉES DU TERRITOIRE DE LA M.R.C. DE MATANE.**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Steve Ouimet et résolu unanimement que la municipalité désigne M. Étienne Tanguay, employé municipal comme adjoint à l'inspecteur pour le territoire de la municipalité de Les Méchins.

**2012-110**

**DÉSIGNATION DES PERSONNES RESPONSABLES DE LA GESTION DES COURS D'EAU POUR LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS EN VERTU DE L'ARTICLE 105 DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES.**

Il est proposé par Mme Suzie Gagné, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement que la municipalité désigne M. Rossy Bouchard directeur des travaux publics, ou son remplaçant M. Étienne Tanguay, employé municipal comme personnes désignées pour agir à titre de responsables locaux en vertu de la Loi.

**2012-111**

**LOISIRS DE LES MÉCHINS INC. – VERSEMENT DE 5 000,00\$.**

Il est proposé par M. Réal Isabel, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement :

Que la municipalité fasse un paiement de \$ 5 000,00 aux Loisirs de Les Méchins Inc. Le tout en rapport avec le montant de 25 000 \$ budgété.

**2012-112**

**GARAGE MUNICIPAL – ACHAT ORDINATEUR PORTABLE ET INSTALLATION INTERNET.**

Il est proposé par Mme Francine Verreault, appuyé par M. Réal Isabel et résolu unanimement :

Que l'on achète un ordinateur portable et qu'on fasse faire le branchement d'internet au garage municipal

chez Informidata Inc. Le tout au montant de \$ 2 273,01 soit la soumission du 01-05-2012.

**2012-113                      PRIX DU PATRIMOINE DU BAS-SAINT-LAURENT –CANDIDATURE DE LA MUNICIPALITÉ DE LES MÉCHINS.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Méchins abrite un noyau institutionnel homogène et authentique, qui se démarque par son importance dans la MRC de Matane ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Les Méchins a créé un site du patrimoine sur son territoire afin de protéger le secteur institutionnel de l'Église-Saint-Édouard ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité mise sur la protection du patrimoine pour renforcer le sentiment d'appartenance de ses résidents et améliorer la qualité de vie ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité entend développer un circuit à caractère historique et que le site du patrimoine en fait partie intégrante, avec l'installation d'un panneau d'interprétation ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite partager et faire connaître son engagement envers son patrimoine ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Matane sera l'hôte du gala des Prix du patrimoine du Bas-Saint-Laurent et qu'il importe que La Matanie y soit représentée ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu unanimement :

D'entériner le dépôt de la candidature de la municipalité, par Monsieur Jean-Sébastien Barriault, dans le cadre de la huitième édition des Prix du Patrimoine du Bas-Saint-Laurent.

**2012-114                      COMMISSION SCOLAIRE DES MONTS-ET-MARÉES (CSMM) – POLITIQUE DE MAINTIEN DES PETITES ÉCOLES – APPUI AUX DÉMARCHES DE LA M.R.C. DE MATANE.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par Mme Francine Verreault et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins appuie les démarches de la M.R.C. de Matane envers le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Monts-et-Marées;

Que le conseil municipal appuie la résolution 331-05-12 adoptée par le conseil des maires de la M.R.C. de Matane.

**2012-115                      ENGAGEMENT DE MME KAREEN FORTIN.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins engage Mme Kareen Fortin comme chargé de projet pour les dossiers d'éco-quartier et parc industriel. Les conditions sont de 24h/sem. La durée de l'emploi est de deux mois et par la suite le conseil évaluera s'il y a poursuite de l'emploi. Le taux de l'heure est de \$ 12,00.

**2012-116**

**TRANSPORT COLLECTIF.**

Il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Gaston Bouchard et résolu unanimement :

Que la municipalité de Les Méchins demande à la M.R.C. de Matane plus de publicité pour le transport collectif. Le tout afin que la population soit plus au courant des modalités.

**2012-117**

**AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est 19h50, et il est proposé par M. Steve Ouimet, appuyé par M. Clément Marceau et résolu unanimement que l'assemblée soit ajournée au 14 mai 2012 à 19h00.

---

Steve Ouimet, maire suppléant

---

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière